



Gráfico

Le Plan d'Épargne Retraite Populaire de Generali



Dessinez les contours de votre liberté !



**GENERALI**  
assurances

# Vous aussi, dessinez - pierre après pierre - les contours de votre retraite !

A la retraite, vous aurez du temps pour faire ce que vous aimez. Grâce à **Grafic de Generali**, vous allez acquérir la liberté financière nécessaire à votre épanouissement .

En commençant dès maintenant à cotiser sur votre contrat Grafic, vous vous préparez une retraite libre et heureuse.

## Voilà pourquoi il vous faut dès à présent penser à votre retraite :

Depuis sa création en 1945, le système de retraite français est basé sur la répartition. En vertu de ce principe, les cotisations d'une personne en activité lui ouvrent automatiquement des droits pour sa retraite. En parallèle, ces mêmes cotisations servent à payer la pension des retraités actuels .

Ce sont les **actifs d'aujourd'hui** qui financent les **retraités d'aujourd'hui**.

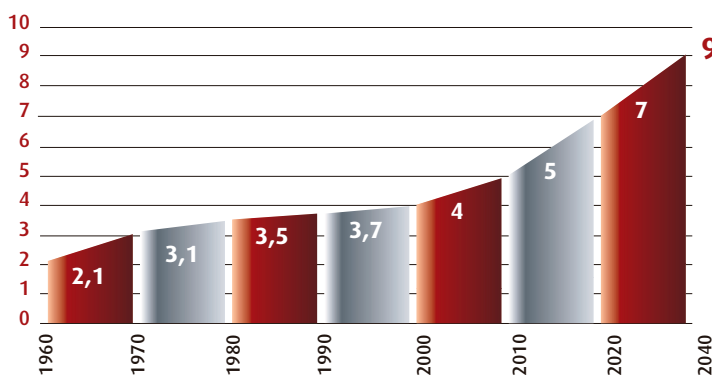
Actuellement, ce système est menacé. L'arrivée à la retraite des générations du baby-boom et l'allongement de la durée de vie entraînent un déséquilibre entre le nombre de cotisants et celui des retraités.

Aujourd'hui, 10 actifs financent la retraite de 4 personnes. En 2020, ils financeront la retraite de 7 personnes. Selon les experts, à l'horizon 2020, 43 milliards d'euros manqueront pour parvenir à l'équilibre.

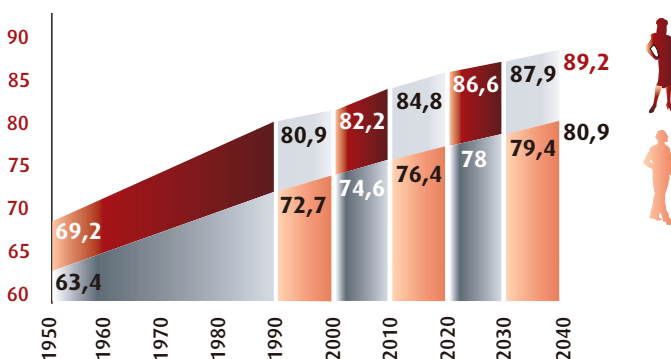
Pour pallier ce déséquilibre, le Gouvernement a décidé d'inciter les français à épargner en vue de leur retraite en créant le Plan d'Épargne Retraite Populaire.

### Nombre de retraités pour 10 actifs

(Hypothèse de fécondité: 1,8 enfant/femme)



### Évolution (à la naissance) de l'espérance de vie



Source : INSEE - CREDES

**En 50 ans, l'espérance de vie à la retraite d'un homme a progressé de 31 % et celle d'une femme de 39 %.**

# Zoom sur la loi Fillon, le Plan d'Épargne Retraite Populaire et sa fiscalité

Instauré par la loi Fillon du 21 août 2003, le Plan d'Épargne Retraite Populaire est un contrat de retraite par capitalisation destiné à recueillir une épargne individuelle en prévision de la retraite. Il permet également de bénéficier d'avantages fiscaux attractifs.

Le Plan d'Épargne Retraite Populaire répond à un besoin de retraite et non de patrimoine : celui de s'assurer un complément de retraite à vie.

**Des avantages fiscaux importants :** Vous pouvez déduire jusqu'à 10% de vos revenus chaque année. Les versements effectués dans le cadre d'un Plan d'Épargne Retraite Populaire sont déductibles jusqu'à 10% du revenu professionnel (revenu net après abattement de 10% pour frais professionnels pour les salariés ou bénéfice imposable pour les non-salariés)\*. Cette déduction est limitée à 23 769 € pour 2004.

\*plafonnés à 8 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale. Sont imputables dans cette limite les versements éventuels de cotisations de retraite "article 83", "Madelin", Préfon, abondement au PERCO...

Chaque membre du foyer fiscal peut bénéficier de cette déduction. En effet, les personnes qui ne travaillent pas ou qui ont de petits revenus pourront déduire jusqu'à 10% du plafond annuel de la Sécurité Sociale, soit 2 971 € en 2004.

Par ailleurs, si vous n'utilisez pas intégralement le potentiel de déduction annuel, celui-ci peut être utilisé au cours des trois années suivantes.

De plus, votre Plan d'Épargne Retraite Populaire est exonéré de l'impôt sur la fortune (ISF), si la durée de cotisation jusqu'à la retraite est supérieure à 15 ans et dans tous les cas pour les adhésions avant le 31/12/2005.

## Exemples

	1 <sup>er</sup> cas		2 <sup>e</sup> cas	
	Sans Plan d'Épargne Retraite Populaire	Avec Plan d'Épargne Retraite Populaire	Sans Plan d'Épargne Retraite Populaire	Avec Plan d'Épargne Retraite Populaire
Salaire net	50 000 €	50 000 €	100 000 €	100 000 €
Salaire net du conjoint	25 000 €	25 000 €	50 000 €	50 000 €
Limite maximale de déduction au Plan d'Épargne Retraite Populaire	-	7 471 €	-	13 500 €
Cotisation	5 000 €	5 000 €	10 000 €	10 000 €
Revenu net imposable (après abattement)	54 000 €	49 000 €	108 000 €	98 000 €
Impôt à payer	7 255 €	5 842 €	28 754 €	23 945 €
Gain d'impôt	-	1 413 €	-	4 809 €
Coût réel de la cotisation	5 000 €	3 587 €	10 000 €	5 191 €

1<sup>er</sup> cas : 3 parts fiscales, taux marginal d'imposition : 28,26% • 2<sup>e</sup>me cas : 3 parts fiscales, taux marginal d'imposition : 48,09%

# Articles



*Les « lignes » de Nazca demeurent encore de nos jours l'une des plus grandes énigmes du Monde :*

*Ces lignes forment des figures géométriques ou des dessins stylisés d'oiseaux, d'insectes, de poissons ou de végétaux dont les plus grandes atteignent 8 kms de long.*

*De nombreuses thèses ont été développées pour expliquer ces constructions demeurées intactes depuis près de 2000 ans dans la pampa aride, grâce à une absence quasi totale de précipitation et d'érosion éolienne.*

*Certains archéologues pensent que le peuple pré-inca a tracé sur le sol un "calendrier astronomique", les dessins sont des copies de figures formées par les étoiles. Cela permettait d'enregistrer le mouvement exact des astres et d'identifier les saisons, rythmant ainsi les travaux agricoles et les récoltes.*

*Pour autant, le mystère demeure sur les moyens employés dans la construction de ces figures géométriques et parfaitement symétriques, dont la visualisation d'ensemble ne peut être effectuée qu'à une altitude minimum de 1 000 pieds...*



Créé en 1831, le groupe Generali représente 175 sociétés implantées dans 60 pays, soit 65 000 professionnels de l'assurance au service de plus de 30 millions de clients. Sa notation ou rating est parmi les meilleures avec une notation de AA par Standard & Poors et Aa2 par Moody's.

Son chiffre d'affaires mondial est de 49,6 milliards d'euros en 2003 (dont 31,4 milliards d'euros en assurances vie) avec des actifs gérés qui dépassent 260 milliards d'euros.

Le groupe Generali est le 1<sup>er</sup> assureur vie européen et le 6<sup>e</sup> acteur sur le marché français. En France, le groupe a réalisé en 2003 un chiffre d'affaires global de 9,5 milliards d'euros.

Generali Assurances vie, filiale spécialisée dans la distribution de produits de retraite et de placements par les agents et les courtiers, a atteint un chiffre d'affaires de 1,602 milliard d'euros en 2003.



Generali Assurances vie,  
Société Anonyme Française d'Assurances sur la vie  
7 bd Haussmann - 75440 Paris Cedex 09  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
331 691 683 RCS Paris

Téléphone: 01 58 38 27 00 - Télécopie: 01 58 38 29 99  
[www.assurances.generali.fr](http://www.assurances.generali.fr)

## Grafic, le Plan d'Épargne Retraite Populaire de Generali est accessible à tous

C'est un contrat de retraite accessible à l'ensemble des épargnants, quelle que soit leur situation professionnelle: salariés, non-salariés, fonctionnaires, etc... Les personnes qui ne travaillent pas, notamment les femmes au foyer, peuvent également souscrire un contrat Grafic.

Grafic permet d'épargner à son rythme, en fonction de ses capacités financières (à partir de 12,5€ par mois). Il est possible d'opter pour des versements réguliers ou ponctuels, à l'occasion d'une rentrée d'argent importante par exemple.

## Grafic vous garantit le versement d'une retraite de qualité.

**Avec Grafic, vous connaissez pour chacun de vos versements le montant de retraite qui vous sera versé. En effet, Generali vous garantit la table de vie à chaque cotisation versée. Vos cotisations sont immédiatement converties en parts de retraite. C'est le cumul de ces parts de retraite qui vous sera versé sous forme de revenus.**

Avec Grafic, vos versements sont placés dans un fonds en euros. Avec ce fonds, votre argent est en sécurité. Les performances sont régulières et définitivement acquises grâce à "l'effet cliquet". Ainsi chaque année, vos parts de retraite sont revalorisées.

De plus, le fonds de Grafic est commun aux cotisants et aux retraités. Cotisant ou retraité, vous bénéficiez exactement des mêmes rendements. C'est une garantie pour les assurés qui sont à la retraite.

Grafic, c'est un complément de retraite à vie. Une fois l'âge de la retraite atteint, l'épargne que vous aurez constituée majorée des intérêts acquis, vous sera reversée sous la forme d'un revenu à vie. Ce revenu est imposable au même titre que vos autres retraites.

## Grafic protège vos proches.

En cas de décès pendant la période de constitution de votre retraite, Generali verse à votre conjoint\* une retraite égale à 75% des droits que vous avez acquis.

Votre retraite est réversible à 75%. Cependant, au moment de votre départ en retraite, vous pouvez minorer ce taux en le fixant à 60%, ou le majorer en le portant à 100%. Vous pouvez également décider que votre retraite ne soit pas réversible.

Si vous n'avez pas de conjoint, mais des enfants mineurs et que vous venez à disparaître, pendant la période de constitution, il serait versé des annuités de rente d'éducation aux enfants mineurs.

\*conjoint, « pacsé » ou concubin notoire

## Profitez de l'expérience du leader de l'assurance retraite en France.

**Generali Assurances, leader sur le marché de la retraite par capitalisation, conçoit et gère des contrats depuis 35 ans.**

**Avec Grafic, vous bénéficiez de l'expérience unique de Generali Assurances dans la gestion des retraites.**

## Les frais de votre contrat Graphic.

Les frais de votre contrat sont calculés au plus juste. Ils sont de :

- 25 € pour l'ouverture du contrat
- 4,85 % sur les versements
- 0,9 % par an sur les sommes gérées